



Mission Locale
HAUTE-GARONNE

4	CHIFFRES CLÉS 2022
5	ÉDITO
6	GOUVERNANCE
8	OBSERVATOIRE 8. Premiers accueils (PA) 10. Jeunes accompagnés 12. Actions avec les jeunes 14. Dispositifs mobilisés
16	ALLER VERS
18	ACCOMPAGNEMENT
21	PUBLICS SPÉCIFIQUES
24	DOSSIER SPÉCIAL : LES 40 ANS DU RÉSEAU DES ML
30	FORMATION
32	EMPLOI & ALTERNANCE
35	PARRAINAGE
36	SANTÉ
37	RESSOURCES
38	MOBILITÉ
40	NUMÉRIQUE
42	LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
43	PAROLE DES JEUNES
44	BILAN RH
46	BILAN FINANCIER
47	PERSPECTIVES

L'ANNÉE 2022

en chiffres

469 328

EVÉNEMENTS

Tout type d'acte métier enregistré sur le dossier du jeune

191 653

JEUNES PROPOSITIONS

auprès de 16 957 jeunes

ACCOMPAGNÉS

11 026

Un jeune est accompagné un événement de nature entretien, atelier ou information collective, a eu lieu sur cette période pour ce jeune. 4 156

PREMIERS ACCUEILS

28 630

JEUNES EN CONTACT

Tout jeune qui a eu au moins un évènement (hormis les évènements de nature « Administratifs » ou « correctif ») au cours de la période.

2022

Être à l'écoute de l'évolution des besoins et des demandes des jeunes, de ceux de nos territoires, de nos entreprises et de nos financeurs



2022 a été une année riche et pleine.

Malgré et parce que l'épidémie de COVID a encore beaucoup marqué cette année, il était indispensable que nous renforcions nos contacts avec les plus fragiles. Ainsi, nous avons développé nos actions au plus près des jeunes de nos territoires en ouvrant notamment 19 permanences, en déployant les actions d'aller vers dans les territoires ruraux, urbains et les aires d'accueil des gens du voyage, en accueillant plus de jeunes mineurs déscolarisés. Nous avons également continué à développer et déployer une offre de service locale en direction des jeunes toujours plus variée.

Alors que la Garantie Jeunes, programme phare que les Missions Locales ont mis en œuvre pendant 8 ans, se terminait en février 2022, nous avons lancé dès le mois de mars le contrat d'engagement jeunes : 2500 jeunes ont pu en bénéficier. La mise en œuvre rapide de cette politique publique a été possible grâce au soutien de nos administrateurs, de nos financeurs, de nos élus locaux et aux équipes que je veux ici toutes et tous remercier.

La demande en main d'œuvre des entreprises de Haute-Garonne a repris en 2022 : nous avons proposé à nos partenaires économiques de nouveaux modes de coopération ; c'est notamment tout l'esprit de la signature de la charte « Profession emploi » que j'ai signé avec près d'une cinquantaine d'entreprises de Haute-Garonne.

Enfin, 2022 restera l'année des 40 ans des Missions Locales. Tout au long de la quinzaine « Mission 40 ans, explore ton avenir » qui s'est tenue entre le 20 septembre et le 6 octobre, près de 25 évènements réunissant 267 participants ont eu lieu sur le territoire dont de nombreuses actions co portées avec et pour les jeunes. Avec les administrateurs, nous avons été très impressionnés par la qualité des actions et de l'investissement qu'ils ont fourni. Cette quinzaine s'est clôturée par une soirée réunissant 210 participants (jeunes, élus, partenaires, salariés).

Nous devons à présent nous tourner vers 2023. L'annonce prochaine de la création de France Travail et de la future place des Missions Locales en son sein nous interroge. Nous serons vigilants à la place qui nous sera réservée, au lien que nous pourrons continuer à avoir avec nos territoires, nos partenaires et avec tous les jeunes : un lien étroit, de proximité et sans filtre technique.

Sabine GEIL-GOMEZ

Présidente de la Mission Locale Haute-Garonne Vice Présidente du Conseil Départemental Maire de Pechbonnieu Présidente de la Communauté de Communes des Coteaux-Bellevue

LA GOUVERNANCE



Sabine GEIL-GOMEZ

Présidente de la Mission Locale Haute-Garonne Vice Présidente du Conseil Départemental Maire de Pechbonnieu Présidente de la Communauté de Communes des Coteaux-Bellevue



Pierre-André DURAND Préfet Membre de droit



Sébastien VINCINI Président du Conseil Départemental Membre de droit

42 MEMBRES

COLLÈGE DES ÉLUS



COLLÈGE DES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

2 MEMBRE

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS





Conseillère Départementale

Conseiller Départemental

Vice-Présidente

SIMION



Conseiller municipal délégué à l'action économique, aux relations artisans-commerçants, aux entreprises et à l'emploi, désigné par la commune d'Aucamville pour représenter monsieur le maire de ladite commune

LUMEAU PRECEPTIS

Conseillère Départementale

Sandrine

BAYLAC

Secrétaire adjointe Conseillère Départementale

Bertrand

Valérie

Secrétaire





Marie-Caroline **TEMPESTA** 1ère adjointe, désignée par

la commune de Carbonne

pour représenter monsieur

le maire de ladite commune

Jean-François

Conseiller municipal,

représenter monsieur le maire de ladite commune

désigné par la commune de Saint-Gaudens pour

AGNES



HARDY Trésorière Adjointe Conseillère Départementale



BUGEJA FERNANDEZ Adjointe au Maire déléguée aux affaires sociales, désignée par la commune de Blagnac pour représenter monsieur le maire de ladite commune



Elodie **CAMBOU GARCIA** Adjointe au Maire, désignée par la commune de Labège pour représenter monsieur le maire de ladite commune



GERMA Adjointe aux solidarités Vice-Présidente du CCAS, désignée par la commune de Muret pour représenter monsieur le maire de ladite commune



OBSERVATOIRE

les jeunes accueillis en premiers accueils (PA)



RECOMMANDATIONS VERS LA MISSION LOCALE







53%

IZ.Y %
PÔLE EMPLOI

12.9% **34.1**%

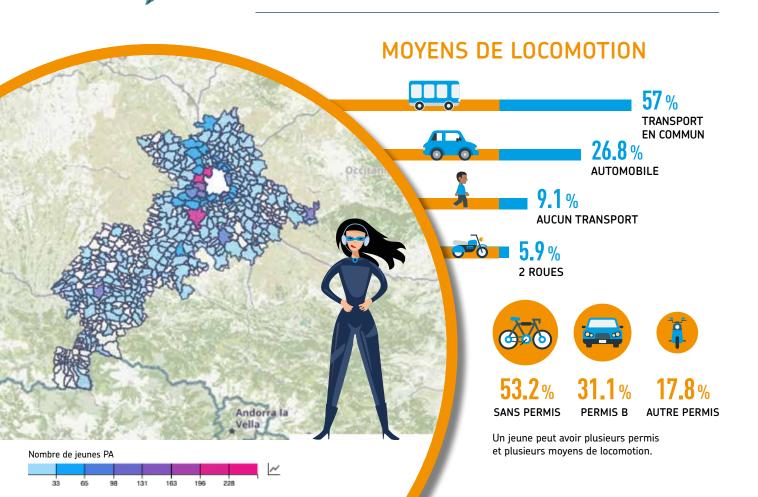
AMIS, FAMILLE, DÉMARCHE PERSONNELLE

POLE EMPLO

AUTRES

J

97 % ONT UNE COUVERTURE SOCIALE



NIVEAU SCOLAIRE VALIDÉ

dernière certification obtenue (la plus élevée)





50.4%



10.4 %



III & + **29.7** %

9.5 %



NIVEAU VALIDÉ

DERNIÈRE CERTIFICATION OBTENUE

NIVEAU I Diplôme de niveau égal et supérieur à Bac+4 ou 5 (master, doctorat, diplôme de grande école)

NIVEAU II Diplôme de niveau Bac+3 ou 4 : licence, maîtrise ou équivalent

Diplôme de niveau Bac+2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales NIVEAU III

Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent ou bien abandon des études supérieures sans diplôme NIVEAU IV

CAP ou BEP ou bien sortie de second cycle général et technologique avant l'année de terminale NIVEAU V

Sans certification validée Sortie en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (de la 6e à la 3e) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP

avant l'année de terminale

ZONE **D'HABITATION**



13.5% ZRR



4.6 % OPV

ZRR: Zone de Revitalisation Rurale QPV: Quartier Prioritaire de la politique de la Ville



D'HÉBERGEMENT



HÉBERGÉ PAR FAMILLE / **PARENTS**



70.7%

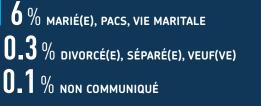
LOGEMENT AUTONOME

15.8%

HÉBERGEMENT PRÉCAIRE (par un tiers, foyer, sans hébergement, autres)

13.5%

93.6 % CÉLIBATAIRE





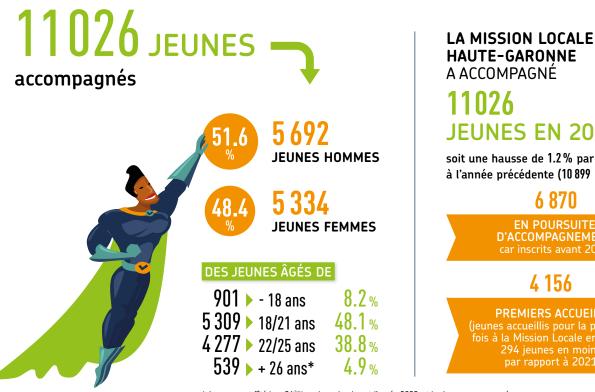




des jeunes sont bénéficiaires d'une **RECONNAISSANCE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS**

OBSERVATOIRE

les jeunes accompagnés



HAUTE-GARONNE A ACCOMPAGNÉ

JEUNES EN 2022

soit une hausse de 1.2% par rapport à l'année précédente (10 899 en 2021).

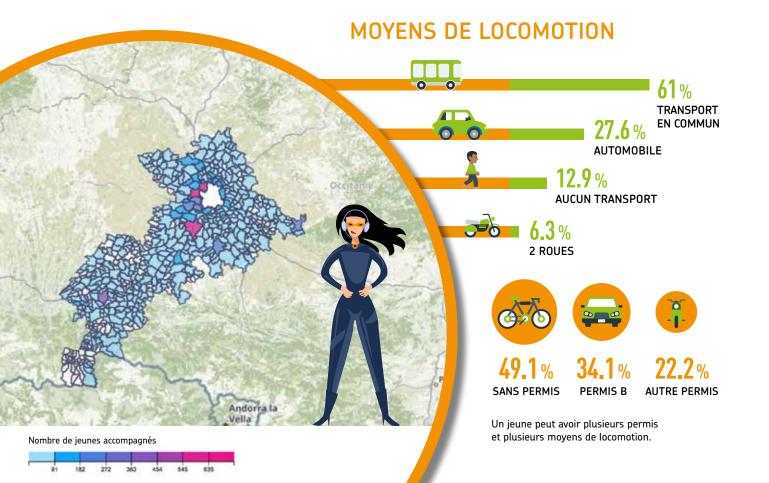
6870

EN POURSUITE D'ACCOMPAGNEMENT car inscrits avant 2022

4 156

PREMIERS ACCUEILS (jeunes accueillis pour la première fois à la Mission Locale en 2022) 294 jeunes en moins par rapport à 2021

* Jeunes avant fêté leur 26'ème anniversaire durant l'année 2022, et les jeunes accompagnés dans le cadre du dispositif Rémojeunes.



NIVEAU SCOLAIRE VALIDÉ

dernière certification obtenue (la plus élevée)





41.2 %

19.3 %



30.5 %



%



NIVEAU VALIDÉ

DERNIÈRE CERTIFICATION OBTENUE

NIVEAU I Diplôme de niveau égal et supérieur à Bac+4 ou 5 (master, doctorat, diplôme de grande école)

NIVEAU II Diplôme de niveau Bac+3 ou 4 : licence, maîtrise ou équivalent

Diplôme de niveau Bac+2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales NIVEAU III

Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent ou bien abandon des études supérieures sans diplôme NIVEAU IV

CAP ou BEP ou bien sortie de second cycle général et technologique avant l'année de terminale NIVEAU V

Sans certification validée Sortie en cours de 1er cycle de l'enseignement secondaire (de la 6e à la 3e) ou bien abandon en cours de CAP ou BEP

avant l'année de terminale

ZONE **D'HABITATION**





17.1%



15.4 % ZRR



5.7 % OPV

ZRR: Zone de Revitalisation Rurale QPV: Quartier Prioritaire de la politique de la Ville





71.1% LOGEMENT AUTONOME

5.4% **HÉBERGEMENT PAR UN TIERS**

> 2.4% **FOYER**

AUTRES 3.6%

0.4% SANS HÉBERGEMENT

92.6 % CÉLIBATAIRE

 $5.3\,\%$ marié(e), pacs, vie maritale

 $\overline{0.2}\%$ divorcé(e), séparé(e), veuf(ve)

 $1.9\,\%$ non communiqué





des jeunes sont bénéficiaires d'une **RECONNAISSANCE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS**

OBSERVATOIRE

les actions avec les jeunes

191653 **PROPOSITIONS** faites aux jeunes



des jeunes ont eu au moins une proposition

D'ACCÈS À L'EMPLOI

des jeunes ont eu au moins une proposition concernant leur

PROJET PROFESSIONNEL

PROPOSITIONS



PRÈS DE 4579 JEUNES ONT SIGNÉ AU MOINS UN CONTRAT DE TRAVAIL,

1603 jeunes ont bénéficié d'au moins une formation et 1077 jeunes d'un stage en entreprise.













EMPLOI

FORMATION

IMMERSION EN ENTREPRISE

CONTRAT **EN ALTERNANCE**

CONTRAT DE VOLONTARIAT **SCOLARITÉ**

dont 115 Services Civiques

5 161 CDD dont 2121 CDD temps plein

776 CDI TEMPS PLEIN

92 EMPLOI NON SALARIÉ



TOP 3 DES SECTEURS QUI ONT RECRUTÉ



EVÈNEMENTS

30.6 % E-MAIL : 143 548

20.,8 % sms : **97 621**

19.7 % ADMINISTRATIF : 92 315

16.9 % ENTRETIEN INDIVIDUEL : 79 124

5.7 % téléphone : **26 674**

3.7 % ATELIER : 17 171

0.8 % VISITE: 3 695

0.7 % COURRIER: **3** 170

. 0.5 % information collective : 2 576

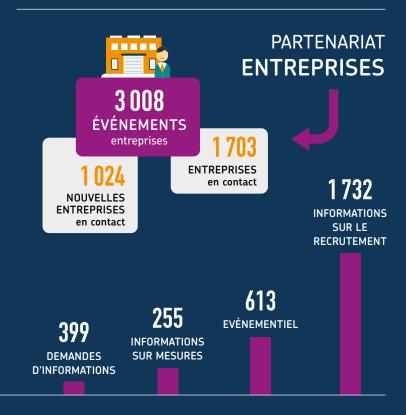
0.4 % entretien partenaire : 2026

0.2 % correctif : 953

0.1 % médiation : **455**

INTERACTIONS





NATURE **PARTENARIAT**

728 ENTRETIENS individuels



715 ADMINISTRATIF



619 TÉLÉPHONE



510 EMAIL

TOP SECTEUR

ÉVÈNEMENTS AVEC DES ENTREPRISES



Commerce, réparation automobile motocycles



Activités de services administratifs et de soutien



Hébergement, restauration et animation



Administration publique

Un jeune peut mobiliser plusieurs solutions.

OBSERVATOIRE

les dispositifs mobilisés



6 585 Diagnostic approfondi

3 944 CEP

3 569 PACEA

2 235 (finançables) CEJ

1572 PPAE

623 Remojeunes

309* Garantie Jeunes

245 Parrainage

144 PIC IPR Horizons Occitanie « Réfugiés »

67 CUI-CIE

57 JSMJ Milieu ouvert

33 CUI-CAE (PEC)



CEP

Le conseil en évolution professionnelle (CEP) est un dispositif personnalisé qui permet de faire le point sur sa situation professionnelle et, le cas échéant, d'élaborer, de formaliser et de mettre en œuvre une stratégie visant l'évolution professionnelle, l'insertion, le développement des compétences, la certification professionnelle, la mobilité interne ou externe, la reconversion, la transition professionnelle, la reprise ou création d'activité, etc.



CUI-CAE (PEC) / CUI-CIE

Le Parcours emploi compétences s'adosse au contrat unique d'insertion (CUI) associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. Il vise à faciliter l'embauche des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi. Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) s'adresse au secteur non marchand tandis que le Contrat Initiative Emploi (CUI-CIE) s'adresse au secteur marchand.



PIC IPR HORIZONS OCCITANIE

S'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans ayant le statut de demandeur d'Asile (DA) de plus de 6 mois ou Bénéficiant d'une Protection Internationale (BPI). Cet appel à projet vise l'intégration socio-professionnelle des jeunes par :

- Un emploi durable (CDI ou CDD + 6 mois) ou une formation qualifiante.
- L'accès à l'autonomie sociale, statut consolidé (DA => BPI), maîtrise de la langue française (A1 minimum), autonomie en matière de logement, santé, mobilité, citoyenneté, signature du CIR (Contrat d'Intégration Républicaine).



La Garantie Jeunes permet d'accompagner tout jeune en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. Pour mettre en œuvre ce dispositif, un contrat est signé entre le jeune et la Mission Locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière.



Ce dispositif permet aux jeunes, de moins de 26 ans sans emploi ni formation, de bénéficier d'un parcours entièrement personnalisé avec un programme d'activité intensif qui peut durer de 6 à 12 mois (et prolongé jusqu'à 18 mois), pour les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi. Ce dispositif peut s'accompagner d'une aide financière.

CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE CEJ

(remplace la Garantie Jeunes depuis mars 2022)



Il permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes des jeunes ainsi que les compétences acquises.



Dispositif d'accompagnement porté par les Missions Locales, il est constitué de phases d'accompagnement pouvant varier dans leur durée et leur intensité. Chaque phase fait l'objet d'objectifs définis avec le jeune et d'une évaluation à son terme, en vue de mesurer la progression du jeune vers l'accès à l'emploi et l'autonomie et de s'assurer que les objectifs de la phase ont été atteints.



Pôle emploi met en œuvre pour tous les demandeurs d'emploi, un programme d'accompagnement vers l'emploi durable, le projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE). Pour les jeunes de moins de 26 ans, Pôle emploi a un accord de cotraitance avec les Missions Locales. La mise en œuvre du PPAE repose sur les deux réseaux. Chaque année Pôle emploi oriente vers les Missions Locales les jeunes les plus éloignés de l'emploi, ayant un besoin spécifique d'accompagnement, pour la mise en œuvre de leur PPAE. Ces jeunes ont accès à l'ensemble de l'offre de services des Missions Locales.



L'accord cadre de partenariat pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes sous main de justice signé le 07/03/2017 réaffirme les partenariats entre le ministère de la Justice, le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social et le réseau des Missions Locales pour permettre aux jeunes placés sous main de justice de bénéficier d'un accompagnement adapté pour favoriser leur accès aux services de droit commun, et ainsi préparer leur insertion et/ou réinsertion sociale et

PARRAINAGE

professionnelle.

Le parrainage permet à des jeunes en insertion, de profiter de l'expérience, du savoir-faire et de la disponibilité de bénévoles retraités ou actifs, pour la recherche d'un emploi, d'un contrat en alternance ou d'un stage. En lien avec le conseiller de la Mission Locale, le parrain apporte son soutien et des conseils pour aider le jeune à mieux connaître les filières et les métiers de l'entreprise et préparer une candidature ou un entretien d'embauche.

REMOJEUNES A

Dispositif « d'Aller vers » de la Mission Locale, pour permettre la reprise du dialogue avec des jeunes NEETS de 16 à 29 ans dits « invisibles », leur remobilisation vers l'intégration sociale et professionnelle, l'affirmation de leur projet et la facilitation de l'accès aux premières étapes de leur mises en parcours.



ALLER VERS

Une démarche intensifiée et intégrée dans nos pratiques professionnelles pour aller au-devant des jeunes les plus en précarité.

Ce sont trois projets initiés sur tout le département de la Haute-Garonne pour une intervention « hors les murs » en vue de rencontrer, mobiliser et accompagner des jeunes, notamment les plus éloignés et en situation de précarité : # REMOJEUNES « saison 2 », le projet « AJEP » et la préparation du « LUCKY BUS ».



PERSONNES MOBILISÉES sur 10 cellules



JEUNES REPÉRÉS #REMOJEUNES



JEUNES ACCOMPAGNÉS # RÉMOJEUNES

Le projet # REMOJEUNES « saison 2 »

Déployé sur tout le département depuis septembre 2021 autour d'un consortium constitué de la Chambre de Métiers et de l'artisanat du 31, la Ville de Colomiers, la Ville de St-Jean, le Sicoval et Face Grand Toulouse. L'animation territoriale est réalisée sur chacun des territoires des 7 antennes de la Mission Locale, au travers des 10 cellules locales. Elles réunissent les acteurs locaux une fois par trimestre autour de la démarche du « Aller vers ». Celles-ci favorisent à la fois l'interconnaissance des missions de chacun, l'articulation avec la Mission Locale pour le repérage et l'orientation des jeunes, la planification et l'organisation d'interventions sur des lieux et évènements ciblés, propices à la rencontre du public visé, ces jeunes NEET (ni en emploi, ni scolarisé, ni en formation) de 16 à 29 ans. Au-delà des démarches d' « Aller vers » que nous avons développé depuis 2019 (participations à des forums d'associations locales (culture, sport...), temps de présence dans des lieux inhabituels (restauration rapide, marchés, associations caritatives, maraudes, fêtes de village, concerts...) trois temps forts partenariaux ont été organisés cette année :

- Un Job dating en extérieur en quartier QPV à Colomiers le 11.05.22
- « Fun&Futur », action portée par le Sicoval, événement hybride, associant des activités de culture urbaine et insertion professionnelle sur Baziège le 10.06.22

• "Besoin d'un Coup de Pouce ?", mini-forum en extérieur accès aux droits et insertion au Restaurant du Coeur à Revel le 12.10.22

0

Six réunions du comité technique, réunissant les partenaires, membres du consortium et un Comité de pilotage intermédiaire organisé en 2022 ont permis de suivre et rendre compte du projet sur le plan départemental.

Un documentaire, illustrant les démarches de terrain et apportant le témoignage de jeunes ayant été repérés dans ce cadre a été réalisé pour faciliter la communication et le partage d'expérience sur ce projet. Il est à noter que les objectifs quantitatifs fixés sont d'ores et déjà été atteints en 2022 : le projet prévoit 650 jeunes à repérer de septembre 2021 à juin 2023, 907 jeunes l'ont été (284 en 2021 et 623 en 2022). Sur l'objectif de 250 jeunes à mobiliser 370 l'ont été.











Jobdating 12.05.2022

Le projet AJEP « Aller vers les Jeunes Précaire »

Initié début 2022 en partenariat avec la Mission Locale de Toulouse dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de la lutte contre la pauvreté.

Partant du constat que les jeunes les plus précaires, accèdent difficilement au droit commun, notamment ceux vivant en bidonvilles, en aires d'accueil, dans des hôtels sociaux, en squats ou bidonvilles, l'ambition de la démarche est d'intensifier la logique d'aller vers ces publics afin de leur proposer un accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle de droit commun.

De nombreuses associations interviennent déjà auprès des publics sur ces lieux de vie en particulier pour favoriser l'accès aux droits, et à la scolarité des enfants. L'objectif du projet AJEP est de créer et renforcer une coopération avec ces acteurs afin de mieux se connaitre, d'intervenir en complémentarité sur la planification de visites en binôme sur le terrain, d'organiser des actions de remobilisation vers le droit commun afin de favoriser la création de « parcours sans couture » pour les jeunes.

Suite au Comité de Pilotage de lancement du projet le 14 janvier 2022, « l'équipe AJEP » constituée pour la Mission Locale Haute-Garonne d'un Responsable de Projet et d'une conseillère en insertion dédiée à temps plein, a pu avec des professionnels de la Mission Locale, travailler les outils de communication et rencontrer 26 acteurs pour faciliter l'Interconnaissance, le ciblage des sites à investiguer et définir l'organisation des modalités d'interventions communes. Les conseillers dédiés au projet ont pu concrétiser la démarche de terrain pour aller à la rencontre des jeunes au côté des partenaires sur 22 sites sur Toulouse et la métropole toulousaine par le biais de permanences et/ ou de maraudes en ayant pensé la manière d'agir pour la mise en relation, variable selon les sites. Un Comité de pilotage pour un bilan intermédiaire sur l'avancée du projet s'est déroulé le 19 septembre 2022.

Le projet « LUCKY BUS »

La Mission Locale Haute-Garonne a travaillé cette année sur la conception d'un projet de bus itinérant s'inscrivant dans le cadre du plan de Lutte contre la Pauvreté, pour aller à la rencontre des jeunes de 16 à 25 ans en recherche d'autonomie sur le département de la Haute-Garonne, en particulier ceux résidant dans les zones rurales de revitalisation. Ainsi 7 conseillers.ères en insertion, soit un par territoire, ont pu être formés et ont obtenu le permis C. L'aménagement et l'équipement d'un bus est en cours de réalisation, et un groupe de jeunes a été associé à la création de l'identité visuelle de ce projet (design du bus ainsi que le projet).



38

JEUNES ACCOMPAGNÉS sur le projet AJEP



7

conseillers-e-s ayant passé et obtenu le permis pour conduire le LUCKY BUS



PERSPECTIVES

2023

- ▶ Inscrire la démarche projet #REMOJEUNES de manière pérenne.
- ▶ Poursuivre et déployer le projet « AJEP » dans le sud du département.
- ► Travailler avec les communes à la programmation de la circulation « Lucky Bus » sur le territoire de la Haute-Garonne.

ACCOMPAGNEMENT

PACEA - Garantie Jeunes Contrat d'Engagement Jeune - PPAE

+

0

Le lancement en mars 2022 du Contrat d'Engagement Jeune marque aussi la fin de la Garantie Jeunes. Pour réussir ce nouveau dispositif, nous avons mis en place une nouvelle organisation du travail, accompagné nos collaborateurs dans le changement, noué de nouveaux partenariats et fait évoluer notre offre de services.



8 176

DIAGNOSTICS APPROFONDIS réalisés auprès de 6 585 jeunes avant leur entrée en dispositif



268

ENTRÉES NOUVELLES GARANTIE JEUNES



91838

evènements ont concerné le suivi des 2 406 jeunes accompagnés en Garantie jeunes

LE PACEA

Le Parcours Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie est le dispositif qui formalise l'accompagnement des jeunes en Mission Locale. C'est un parcours d'accompagnement conclu entre un jeune et son conseiller pour une durée maximale de 24 mois. Le PACEA peut comporter plusieurs phases d'accompagnement dont la Garantie Jeunes et le PIAL.

- 3612 PACEA ont été signés en 2022, dont 47% de femmes, 11% de mineurs, 50% de jeunes sans qualification, 6% de jeunes habitant en QPV. Ce sont 2575 jeunes qui ont signé dans les 3 mois suivant leur Premier Accueil un PACEA, soit 63% des jeunes accueillis pour la première fois à la Mission Locale.
- 71% des jeunes accompagnés en PACEA cette année ont démarré une situation de type emploi, formation ou alternance dans les 12 premiers mois du parcours.
- 2 191 jeunes sont sortis du dispositif PACEA en situation d'emploi, de contrat en alternance ou création d'entreprise soit 437 jeunes de plus qu'en 2021.

LA GARANTIE JEUNES (GJ)

Modalité spécifique du PACEA depuis 2015, la Garantie Jeunes permet d'accompagner les jeunes en situation de vulnérabilité vers l'emploi et l'autonomie. Ce dispositif a pris fin le 28 février 2022 et a été remplacé par le Contrat Engagement Jeune qui lui est indépendant du PACEA. De janvier à mars 2022, 309 jeunes sont entrés en Garantie Jeunes. L'accompagnement des 2138 jeunes ayant

intégré la Garantie Jeunes en 2021 s'est poursuivi en 2022. Les jeunes suivis en Garantie Jeunes sont à 46 % des femmes, la part des hommes reste plus importante sur ce dispositif depuis sa création. 60 % des jeunes accompagnés en GJ sont dans la tranche d'âge des 18-21 ans. La part des mineurs n'a cessé d'augmenter pour atteindre 18 %. 15.2 % des jeunes suivis en 2022 sont domiciliés en ZRR. Les jeunes issus des QPV ont représenté 8 % des entrées en moyenne depuis 2015. Enfin, 46 % des jeunes suivis sont sans diplôme contre 48 % en 2021, soit une légère baisse au profit des niveaux Bac.

L'intensité des parcours

Les jeunes suivis en Garantie Jeunes sont accompagnés par une équipe de conseillers dédiés; le parcours – comme le prévoit le cahier des charges national- débute par un sas d'accompagnement collectif de 3 semaines suivi d'une intensification de l'accompagnement en individuel. Pour répondre aux difficultés de mobilité, de garde d'enfant, de santé en particulier pour les jeunes habitants dans des zones rurales, certains ateliers ainsi que des suivis individuels sont délocalisés ou menés en distanciel.

7 jeunes sur 10 en Garantie Jeunes ont été accompagné dans la définition et l'accès à leur projet professionnel et/ou de leur projet d'accès à la formation. La mobilisation de l'offre de service sur la santé est restée forte depuis la crise sanitaire. Majoritairement, les propositions qui ont été mobilisées pour les jeunes en Garantie Jeunes concernent l'accès à l'emploi et la citoyenneté.









En 2022, 36% des sorties sont positives :

- 56 % de sorties emploi
- 22% de sorties en formation,
- 15 % de sortie en contrat en alternance,
- 5 % de retour en scolarité.

LE PROJET PERSONNALISÉ D'ACCÉS À L'EMPLOI (PPAE)

Le partenariat avec Pôle emploi est ancien, il se traduit par le renouvellement de notre convention annuelle de co-traitance au travers de la mise en œuvre du PPAE. Nous avons quasiment atteint notre objectif d'entrées en PPAE sur 2056 affectations réalisées par Pôle emploi nous avons généré en co-traitance 1572 entrées (sur un objectif de 1630). La typologie du public suivi :

- 50.5 % de femmes.
- 42 % de jeunes sans qualification,
- 6% de mineurs,
- 4 % de QPV.

Nous avons mené conjointement le lancement du CEJ au travers d'actions communes de présentation auprès des jeunes, des partenaires locaux et auprès des élus sur les différents territoires. Des actions dédiées à la promotion du CIE ont également été conduites.

LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

Entré en vigueur en mars 2022 par décret publié en en février 2022, le CEJ permet aux jeunes de moins de 26 ans (jusqu'à 29 ans pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi) sans emploi durable, ni formation, faisant face à des difficultés matérielles et financières, prêts à s'engager à suivre un programme intensif de 15 à 20 heures hebdomadaire, de bénéficier d'un parcours entièrement personnalisé qui peut durer de 6 à 12 mois, pour les aider à définir leur projet professionnel et à trouver

un emploi. Le dispositif CEJ ouvre droit à une allocation pouvant aller jusqu'à 520€ par mois en fonction des ressources du jeune et à condition qu'il respecte ses engagements.

La gestion du CEJ par la Mission Locale

Alors que la Garantie Jeunes était un dispositif administré par les services de l'État, la gestion administrative du CEJ est déléguée à la Mission Locale pour l'entrée et le suivi des engagements du jeune dans le CEJ, la mise en place des sanctions en cas de manquement, l'étude des prolongations. La Mission Locale est également délégataire de l'attribution de l'allocation dont le versement est géré par l'Agence de Service de Paiement.

Dès l'annonce des éléments de cadrage d'Elisabeth Borne, ministre du travail auprès de l'UNML le 13 déc. 2021, la Mission Locale s'est organisée autour de 4 axes de travail, pour assurer dans un délai contraint, le déploiement de ce nouveau dispositif:

Axe 1 (14/12/21 à février 2022), déploiement du CEJ au niveau opérationnel

Mise en œuvre des nouveaux cadres de travail, des nouvelles procédures, outillage des conseillers et des jeunes sous forme de groupes de travail en équipe de direction déclinés en groupes de travail avec les équipes de terrain. Tous les conseillers de la Mission Locale assurent des accompagnements de jeunes en CEJ. Une équipe support départementale a œuvré à la production d'outils internes (Diagnostic 360°, support CEJ, recensement de l'offre de service pour harmonisation et adaptation) au déploiement et à l'appropriation par les équipes des outils nationaux (ex: suivi du programme intensif des 15 à 20 heures d'activité hebdomadaire obligatoire), à l'évolution des systèmes d'information et de gestion (I MILO, ASP).



1572

JEUNES relevant du PPAE



472

JEUNES ont intégré le dispositif CEJ à l'issue de leur parcours GJ dont 71 % dans les 2 mois suivant leur sortie GJ





2 2 3 5

ENTRÉES CEJ



609

SORTIES dont 315 sorties positives (51.7%)

Axe 2 (février - déc 2022), déploiement du CEJ au niveau structurel

Nous avons recruté de nouveaux salarié.e.s, créé un poste de coordonnateurs CEJ sur chacune des 7 antennes, recherché de nouveaux locaux, déployé des permanences, acheté de nouveaux matériels, formé l'ensemble du personnel, accompagné au changement.

Axe 3 (entre janvier et déc 22), déploiement du CEJ au niveau partenarial

La mise en œuvre du CEJ ayant également été confié à Pôle emploi, nous avons souhaité préparer les articulations avec Pôle emploi pour une facilitation de l'orientation des jeunes vers l'un ou l'autre des opérateurs d'accompagnement. Un séminaire commun avec les équipes encadrantes a été organisé le 28 janvier 2022 et s'en est suivi un travail collaboratif avec les équipes territoriales (rencontres immersion conseillers en charge du CEJ, présentations croisées des offres de service CEJ...).

D'autre part un travail d'enrichissement de l'offre de service a été mené en faisant appel à des partenaires connus ou nouveaux pour répondre aux besoins et demandes d'activité des jeunes. À partir d'un cahier des charges rédigé spécifiquement, 20 partenaires ont répondu, 18 ont été retenus sur les thématiques suivantes :

- Prendre confiance et se mobiliser : développer des compétences, des savoirs être et du bien-être, image de soi
- Lever les freins péripheriques à l'emploi : santé, mobilité, logement, budget

 Développer ses compétences : remise à niveau numérique, savoirs de base, formation 1^{er} secours, compétences psychosociales

Les partenaires sont intervenus à l'échelle locale ou départementale, 47 nouveaux ateliers ont été menés, 569 jeunes ont bénéficié de ces offres de service nouvelles.

Axe 4 (2022), communication interne et externe

Plusieurs réunions de présentation du CEJ aux équipes ont eu lieu et 18 sessions de professionnalisation (I-Milo, gestion dispositifs) ont été menées en 4 mois auprès de 117 salariés. Un travail a également été conduit sur la promotion de l'offre de service CEJ auprès des jeunes (recherche d'un outil informatique permettant la visualisation des ateliers ou actions par les jeunes en toute autonomie).

Le CEJ en résultats

- 2235 jeunes ont signé un CEJ, parmi eux 53 % de jeunes sont sans diplôme, 50,5 % sont des femmes, 12 % sont des mineurs, 6% des jeunes bénéficiaires de l'obligation d'emploi et 6 % relèvent d'un QPV. 98 % des jeunes sont éligibles à l'allocation CEJ. 26 % des CEJ signés sont des parcours de 6 mois, 74 % ont une durée supérieure à 6 mois.
- Un taux de sorties positives de 51.7% parmi les 609 réalisées.
- A noter : 24 jeunes ont été exclus du dispositif à l'issu de leur 3^{ème} sanction pour non-respect de leurs engagements.



- ▶ Déploiement et communication auprès des équipes, des partenaires et du public d'un portail numérique permettant l'accès en ligne à l'ensemble de l'offre de service.
- ▶ Poursuite de la professionnalisation des équipes, accompagnement aux évolutions du CEJ.
- ▶ Développement et renforcement d'une offre de service adaptée aux besoins des jeunes.

PUBLICS SPÉCIFIQUES

Jeunes sous-main de justice, un partenariat renouvelé avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse

+

L'accompagnement des jeunes sous-mains de justice, traduit dans le cadre de la convention de partenariat entre la Mission Locale et la Protection Judiciaire de la Jeunesse s'enrichie toujours davantage pour faciliter l'accès au droit des jeunes.

L'expertise et les regards croisés entre la Mission Locale Haute-Garonne et la Protection Judiciaire de la Jeunesse permettent un accompagnement au plus près des besoins des 68 jeunes suivis en 2022 par l'éducateur à la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Son intervention se déploie sur cinq antennes de la Mission Locale : antenne du Lauragais, du Muretain, du Nord-est et du Nord-ouest, ainsi que sur l'antenne Ouest.

Cette collaboration est d'autant plus précieuse qu'elle permet une meilleure qualité du parcours de ces jeunes en fragilité.

Ce sont 699 évènements dont ont bénéficié les jeunes dont 422 entretiens individuels. Ils ont également bénéficié de :

- 9 situations formation (dont 2 formations Région, et 4 prépa apprentissage)
- 4 situations emploi (2 CDI temps plein,
 1 CDI temps partiel,
 1 CDD temps plein)
- 2 contrats en alternance
- 10 PMSMP
- 1 scolarité

En complément de sa mission de prise en charge des publics, il assure une fonction ressource auprès des conseillers qui accompagnent également des jeunes sous-mains de justice.





82

PROPOSITIONS EMPLOI



49

PROPOSITIONS FORMATION





- ▶ Sensibiliser les conseillers au nouveau code pénal des mineur.
- ▶ Poursuivre la mise en synergie et en complémentarité des accompagnements des jeunes sous-mains de justice suivis par la protection judiciaire de la jeunesse et la Mission Locale.

PUBLICS SPÉCIFIQUES

Une augmentation du nombre de jeunes mineurs accompagnés



0

Les mineurs sont les plus touchés par le décrochage scolaire. Avec L'Obligation de Formation aucun jeune ne doit être laissé sans solution. La Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs animée par la Région regroupe les partenaires et notamment le CIO, la MLDS, le réseau Focale pour faciliter la mise en place de réponses adaptées.



109

MINEURS EN FORMATION dont 43 en prépa apprentissage



68

JEUNES MINEURS ont signé un contrat en alternance



438

JEUNES MINEURS ont bénéficié de périodes d'immersion en entreprise En 2022, 24% des jeunes accueillis pour la première fois à la Mission Locale sont mineurs, soit une augmentation de 6% comparativement à 2021.

Au sein de la PSAD et dans le cadre de l'Obligation de Formation, la Mission Locale Haute-Garonne et le CIO Nord ont engagé une expérimentation autour de la qualification des listes transmises par l'Education Nationale qui s'est traduite par la mise en place en mars 2022 d'un plan d'action autour de :

- Le traitement des listes des jeunes transmises par le CIO Nord aux fins de vérification de la situation scolaire ou de décrochage.
- La transmission de cette liste à la Mission Locale Haute-Garonne pour diffusion auprès des territoires et permettre ainsi de mieux cibler le public éligible.
- L'organisation d'une campagne de phoning auprès des jeunes et représentants légaux pour informer et sensibiliser sur l'Obligation de Formation.
- L'envoi des convocations auprès des représentants légaux

À noter également, la création d'un outil de partage sécurisé par la Région pour le suivi des jeunes décrocheurs et mineurs soumis à l'Obligation de Formation.

Concernant la Plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs qui intervient sur l'année scolaire :

- 68 jeunes ont été orientés vers la PSAD par la Mission Locale Haute-Garonne, dans la période du 1^{er} septembre 2021 au 30 juin 2022.
- 46 jeunes issus des listes du système d'Information de l'Education Nationale en lien avec l'Obligation de formation ont été orientés vers la PSAD.
- 22 situations de jeunes hors listes SIEI en rupture d'accompagnement ou besoin d'appui ont été traitées en PSAD pour rechercher des solutions.

Concernant l'Obligation de Formation

- 1690 dossiers traités en 2022 en amont des PSAD en partenariat avec l'Education Nationale.
- 990 jeunes mineurs reçus en premier accueil.
- 795 jeunes mineurs accompagnés au 31 décembre.
- 1084 diagnostic approfondis qui ont permis la contractualisation de :
 - 649 PACEA
 - 164 Contrat d'Engagement Jeunes ou Garantie Jeunes.



- ▶ Une rencontre entre le Rectorat, la Région et la Mission Locale Haute-Garonne, a permis d'acter le principe d'une nouvelle répartition territoriale au sein de groupes ad hoc rassemblant les partenaires au plus près des territoires.
- ▶ En 2023, la Mission Locale s'inscrira dans la consolidation des coopérations avec ces partenaires œuvrant dans l'accompagnement des mineurs et des décrocheurs.

PUBLICS SPÉCIFIQUES

Horizons Occitanie, le dispositif pour l'insertion professionnelle des réfugiés

Accompagner et garantir le parcours des jeunes réfugiés accueillis sur le territoire de la Haute-Garonne (hors Toulouse) dans l'approche globale de leur situation sociale et de leurs souhaits d'insertion professionnelle.

Cette action a été initiée en mars 2020 pour une durée de 3 ans, en réponse à l'appel à projet du PIC Insertion Pour les Réfugiés. Elle est portée régionalement par l'ARML dans un consortium de 14 missions locales. Notre objectif est d'accompagner 203 jeunes de 16 à 25 ans révolus Demandeurs d'Asile de plus de 6 mois ou Bénéficiaires de la Protection Internationale dans leur intégration socio professionnelle, tout en assurant la montée en compétences des conseillers et le renforcement de la coopération des acteurs intervenant dans cette thématique.

Au 31/12/2022, 206 jeunes sont accompagnés dans le dispositif, dont 144 qui l'ont intégré cette année. 81 jeunes sont Demandeurs d'Asile, et 75 Bénéficiaires de la Protection Internationale (à l'entrée dans le dispositif). Les nationalités les plus représentées sont : afghanes, russes (tchétchène), ukrainiennes, guinéenne et syrienne. En 2022, une cellule de coordination partenariale porté par Toulouse Métropole a été mise en place pour l'accueil des déplacés Ukrainiens, cela concerne 50 jeunes pour la Mission Locale. Parmi les 206 jeunes accompagnés, plusieurs ont bénéficié de situations positives: 144 situations emploi, 344 situations formation, 60 Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel.

Les principaux axes de travail

Consolidation des partenariats pour renforcer les accompagnements : centres d'hébergements, acteurs de terrain (PRAHDA, CADA, maisons des Solidarités, associations FLE), OFII (immersions réciproques inter pro-



fessionnel auditeurs OFII/conseillers Mission Locale), mise en place d'une permanence mensuelle par ACCELAIR 31 sur l'antenne du Comminges.

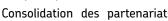
Développement d'actions d'accompagnement adaptées: PIAL, Français Langue Etrangère à visée professionnelle et en Langues des signes française : 37 jeunes ont bénéficié de ces prestations financées spécifiquement pour ce dispositif. Organisation d'action emploi : « Job Dating » métiers en tension en collaboration avec la Mission Locale de Toulouse (4 entreprises = 3 jeunes ont signé un CDI, 1 Contrat Intérim, 1 PMSMP).

Professionnalisation des conseillers : développement d'une posture adéquate face à ce public avec des connaissances ciblées.

NATIONALITÉS représentées



JEUNES ACCOMPAGNÉS dont 58% jeunes hommes, 42% ieunes femmes





- ▶ Solliciter des financements pour permettre la poursuite de l'action qui se termine fin février 2023.
- ▶ Articuler les interventions avec l'opérateur qui sera retenu pour mettre en œuvre le programme AGIR.

MISSI 40 N Explore ton avenir

DU 20 SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE 2022



LES 40 and DU RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES

La programmation départementale placée sous le signe de l'exploration!

La Mission Locale Haute-Garonne s'est engagée dans la mise en place de projets créatifs, ancrés dans les territoires et épaulés par des partenariats dynamiques. La programmation départementale a ainsi permis à de nombreux jeunes de découvrir de nouvelles activités, de nouvelles perspectives et de nouveaux métiers.

Parmi les actions mises en œuvre, on peut citer la journée « Explore et transforme ton essai avec le Stade Toulousain » en partenariat avec la Fondation Stade Toulousain, une occasion unique pour 30 jeunes de s'essayer au rugby, au cœur de l'emblématique Stade Ernest Wallon.

L'action ludique « Explore et évade toi ! Escape Game de l'industrie », organisée en partenariat avec l'UIMM Occitanie, a permis à des jeunes de découvrir les formations et les métiers de l'industrie.

Enfin le tournoi de e-sport « Explore et participe à la Mission Locale League! », en partenariat avec axio-lution et l'agence e-sport, a permis de toucher un public toujours plus large et d'explorer de nouveaux usages avec l'e-sport, une activité de plus en plus utilisée par les jeunes et qui développe de nouvelles compétences comme la communication, la coopération et la gestion du stress.

Certaines de ces actions ont mobilisé des jeunes du territoire mais aussi des jeunes des Missions Locales d'Occitanie.

Et pour parfaire les connaissances sur les mobilités douces (vélo et trottinette), un groupe de jeunes a participé à l'atelier « Explore et voyage avec à la mobilité douce! », organisé en partenariat avec l'association Wimoov.





Une programmation locale imaginée par les jeunes du territoire

Bertrand Schwartz écrivait : « Rien ne se fera sans les jeunes ». C'est ce que la Mission Locale a souhaité mettre à l'honneur pour cet anniversaire : les jeunes au cœur de l'action des territoires. Ainsi, à l'échelle locale, chacune des antennes a mis l'accent sur des événements co-construits avec les jeunes, pour mettre en valeur leur engagement et leur créativité.

PARMI LES MOMENTS FORTS, CITONS:

- le flashmob pour un job organisé sur le marché de Carbonne par l'antenne Sud-Garonne pour animer la vie locale et aller à la rencontre des habitants.
- l'atelier nutrition animé par une jeune, anciennement suivie par l'antenne Nord-Est.
- l'action « Prospectons ! » organisée dans l'antenne du Lauragais, lancée autour d'un petit déjeuner pour rechercher des offres d'emplois locales.
- l'exposition de portraits de jeunes suivis par l'antenne Ouest et pris en photo par leurs pairs pour travailler sur l'image de soi.
 - le débat citoyen au cinéma de Muret, sur la thématique de la citoyenneté, organisé par l'antenne du Muretain pour cultiver sa capacité à débattre.
- le concours de talents artistiques « Explore ton talent », orchestré par l'antenne du Comminges en partenariat avec la mairie de Saint-Gaudens pour permettre aux jeunes d'exprimer et de mettre en avant leur créativité.
- la course d'orientation dans Blagnac, « Mission Express », mise en œuvre par l'antenne Nord-Ouest pour développer la mobilité en partenariat avec le CFA.



Rien ne se fera sans les jeunes

Bertrand Schwartz





Les événements de « Mission 40 ans : explore ton avenir » ont rassemblé au total 267 participants lors des 25 activités menées depuis le 20 septembre 2022. Les jeunes ont été impliqués à chaque étape de l'organisation des événements locaux, et leur engagement a été une source d'inspiration pour les partenaires et les élus locaux impliqués. Avec cette programmation, la Mission Locale Haute-Garonne témoigne de sa capacité à mailler le territoire, à mettre en synergie les acteurs et les initiatives locales au service de l'insertion des jeunes





Labège







Soirée de clôture mise en lumière de l'écosystème et festivités

Le jeudi 6 octobre à partir de 18h30, la Cité de l'Espace, lieu emblématique à Toulouse a accueilli la clôture de l'événement « Mission 40 ans : explore ton avenir » en réunissant 210 invités.

Au programme, des témoignages de financeurs, de parrains, de jeunes, d'élus et de partenaires, ainsi que des films et des présentations en plénière, animée avec brio par une jeune suivie par la Mission Locale. L'engagement et la qualité d'accompagnement de la Mission Locale auprès des jeunes a été saluée par la présence de monsieur le Préfet de Région, d'une représentante de la Région Occitanie et du Président du Conseil départemental de Haute-Garonne qui nous ont renouvelé leur soutien.

L'ambiance était conviviale, offrant une occasion de réunir tout l'écosystème de l'insertion des jeunes et de fédérer les collaborateurs autour de l'anniversaire des 40 ans du réseau des missions locales. La soirée s'est conclue en musique grâce à une prestation d'une jeune issue du dispositif #REMOJEUNES.



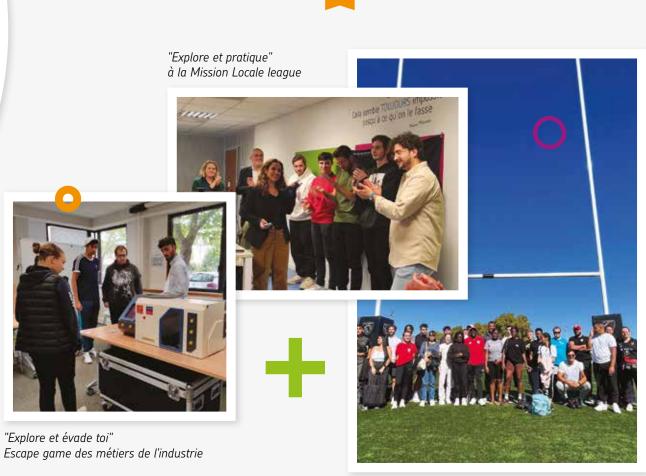
Découvrir la vidéo des 40 ans



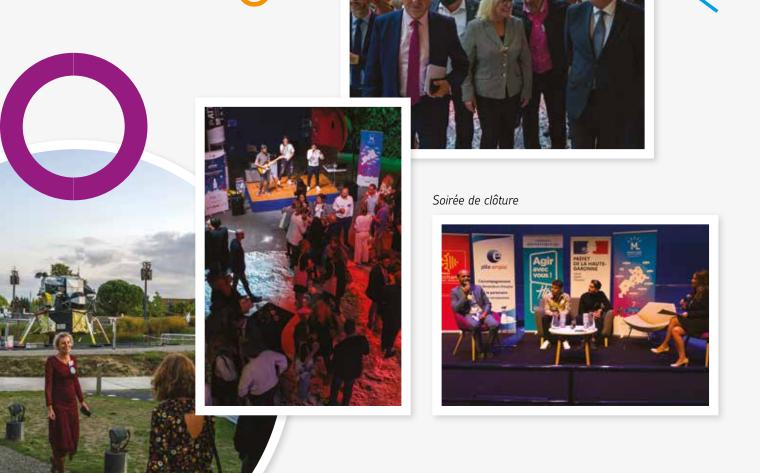
Aftermovie de la soirée de clôture







"Explore et transforme ton essai"



FORMATION

Au carrefour de l'orientation et de l'emploi

•

La formation professionnelle a une place centrale dans l'accompagnement des jeunes. Partager le diagnostic de la situation du jeune, de ses besoins et de ses freins (en particulier ceux de mobilité) avec les différents acteurs doit permettre de finaliser la prescription par le conseiller par l'entrée effective du jeune en formation professionnelle.



1516

JEUNES entrés en formation



1734

SITUATIONS formations



918

SITUATIONS de formation financées par le Conseil Régional La mise en œuvre du CEJ permet désormais d'articuler formation et dispositif d'accompagnement: en effet, de nombreuses actions sont désormais considérées comme des solutions structurantes du CEJ. Nous avons mis l'accent en 2022 sur la professionnalisation de nos conseillers sur ces actions. Nous avons également engagé une réflexion pour rapprocher physiquement les jeunes et les centres de formation.

Afin de favoriser l'entrée dans les actions de formation et en particulier celles financées par le Conseil Régional, compte tenu des problèmes importants de mobilité de nos jeunes, nous avons travaillé avec nos partenaires des expérimentations :

- La délocalisation dans nos locaux d'actions de prépa apprentissage, notamment avec l'École Supérieure des Métiers.
- La mobilisation d'ateliers d'orientation délocalisés de l'AFPA.
- Le transport et l'accompagnement de jeunes mineurs à l'AFPA de Balma pour la promo 16-18.
- Le transport et l'accompagnement de jeunes à l'ER2C.
- L'organisation de visites de l'EPIDE.
- Des visites de centres de formation de proximité pour inciter les jeunes à se rapprocher de l'offre de formation locale.
- La mobilisation des nouveaux outils tels que l'École de la Transition Écologique.

Mise en place d'actions de découverte de métiers et renfort du partenariat pour augmenter le nombre d'opportunités professionnelles.

0

- En créant des parcours en interne de découverte des métiers en tension : mobilisation des casques de réalité virtuelles, visites de nos entreprises partenaires, réalisation de période d'immersion, voire accès à des contrats en alternance.
- En proposant des parcours innovants dans de grandes opérations ; ainsi, nous avons conduit une action spécifique au salon TAF « découverte métiers » pour les publics mineurs et leurs parents ; il s'agissait notamment de les accompagner à la découverte des « métiers en tension ».



Journée des métiers verts 200







- En travaillant avec les branches pour mobiliser leurs outils innovants: mobilisation de groupes de jeunes autour de l'escape game de l'UIMM, journée des métiers verts, des actions de la FFB...
- En mobilisant les dispositifs Innov Expérimentation du service Nouvelle Chance de la Région pour RADARRE/ Ecole TREMPLINS DU SPORTS / CASA 93.
- En mobilisant les actions de la Maison de l'Orientation.

Contribution à la préparation et l'animation des salons TAF de Saint-Gaudens et de Toulouse

- Saint-Gaudens, toute l'équipe des conseillers était présente et 80 jeunes sont venus rencontrer entreprises et organismes de formation.
- Toulouse, ce sont plus de 25 conseillers mobilisés chaque jour pour accueillir, orienter et accompagner les publics.

Mise en place de parcours spécifiques

Cela s'est traduit notamment par :

- des coopérations autour d'actions spécifiques financées par la Région, s'appuyant sur les concepts de l'AFEST à destination des jeunes reconnus en qualité de travailleurs Handicapés (Handiwork).
- l'achat de formation FLE à destination des publics réfugiés dans le cadre du PIAL.

La formation : un axe de travail important

Pour cela, nous avons:

- Animé un groupe en interne de
 7 conseiller.e.s référents de la thématique auprès de nos 7 équipes.
- Participé aux comités territoriaux des COPASS et groupes de travail organisés par le Conseil Régional dans l'objectif de participer à la fluidification des prescriptions et à la sécurisation des parcours.
- Mise en ligne sur notre intranet de nouveaux outils et de la ressource documentaire.
- Professionnalisé les nouveaux salariés via des sessions animées par notre chargé de projet.
- Participé aux groupes de travail régionaux organisés par l'ARML.
- Participé à un groupe de travail national autour de OUIFORM.

La richesse et l'hétérogénéité de l'offre de formation et donc du partenariat nous permettent de travailler sur l'attractivité des métiers en adéquation avec les besoins des publics. Néanmoins, certains territoires de Haute-Garonne sont dépourvus d'organismes de formation locaux et implantés sur le territoire. D'autre part, la fin d'actions spécifiques telles que les actions « declic » financées par le Conseil Régional pour les publics mineurs créent un manque dans l'offre de service : des réflexions et expérimentations doivent être conduites pour apporter de nouvelles réponses aux jeunes.







2023

- ► La MLHG s'attachera à accompagner la mise en œuvre du nouveau PRF 2023 et à consolider les liens partenariaux.
- ▶ Nous continuerons à innover pour travailler sur l'attractivité des métiers en rendant accessible notre offre de service via Clic&Mix et en continuant de proposer des parcours mêlant orientation, accès à la formation et à l'emploi.

EMPLOI & ALTERNANCE

Développer les coopérations avec les acteurs économiques

+

0

Cette année, nous avons souhaité mettre l'accent sur des démarches spécifiques avec les acteurs économiques, agir sur les représentations, susciter des vocations chez les jeunes, diversifier les modalités de recrutement des entreprises et favoriser les rencontres entre les jeunes et le monde professionnel.

EMPLOI, une relation privilégiée avec les acteurs économiques

Charte « Profession Emploi »

Une dynamique de réseau autour de 52 entreprises engagées pour partager, dialoguer et participer à la mise en place d'actions permettant une meilleure adéquation entre les profils des jeunes et les besoins d'emploi : organisation de visites d'entreprise, rencontres auprès des professionnels de la Mission Locale et des jeunes, mise en place de modules courts de découverte des métiers (PMSMP...), de parcours de professionnalisation et de valorisation des mesures d'aides à l'emploi (alternance, contrats aidés, mesures préalables à l'emploi). Ces partenariats privilégiés ont permis la réalisation de :

- 37 postes à pourvoir qui ont permis 14 recrutements dans les secteurs du Commerce/Distribution, du BTP; de la Sécurité & sureté aéroportuaire et de la Logistique.
- 10 interventions auprès des publics sur les métiers, les opportunités d'emploi.
- 8 visites d'entreprises [secteurs du commerce de gros, du BTP, du Sanitaire et Social, du transport et de la logistique].
- 2 périodes d'immersion professionnelle en entreprise.

« Le Prospectons », les jeunes à l'assaut du monde de l'entreprise !

Pour la 4ème année consécutive, notre action Prospectons a rencontré un franc succès : sur une journée les jeunes vont à la rencontre des entreprises pour échanger sur leurs besoins en recrutement. Les entreprises

réservent un accueil chaleureux aux jeunes. C'est une opportunité pour eux de montrer leur capacité à aborder le monde de l'entreprise ainsi que leur esprit de solidarité. En effet, il s'agit d'une démarche collective : les jeunes collectent des offres d'emploi pour tous les jeunes de la Mission Locale!

74 jeunes participants qui ont rencontré 355 entreprises et ont pu récolter 287 offres d'emploi et 137 offres de mises en situation en milieu professionnels.

Des actions territoriales en faveur de l'emploi local

103 actions menées par les 7 services emploi de la Mission Locale :

- 25 visites d'entreprises pour 145 jeunes,
- 78 Forums, job datings ou sessions de recrutement.



Visite CFA Muret Artisana



680

JEUNES en contrat d'apprentissage



1 024

NOUVELLES ENTREPRISES en contact





Les jeunes sont aussi mobilisés pour participer aux événements (forums et job datings) menés par nos partenaires employeurs, CFA, Services emplois des communes etc... près de 345 jeunes ont participé à quelques 51 actions partenariales.

Nos interventions ont une fois de plus ciblé les métiers porteurs (ou dits en tension), plus de 60% des actions proposées concernent les secteurs du BTP, de l'Hôtellerie Restauration / Métiers de bouche, du service à la personne, de l'industrie (y compris aéronautique), du transport / logistique et de la propreté.

En parallèle ou en amont de ces actions, les chargées de relation employeurs ont animé 85 ateliers de préparation à l'emploi auxquels ont participé près de 400 jeunes.

« Quelques partenariats privilégiés »

CDG31 Centre de Gestion 31

Suite aux interventions de découverte des métiers animées par le CDG 31 au sein de nos antennes, 3 jeunes de la Mission Locale ont été recrutés par des Collectivités en Haute-Garonne.

SDIS Service Départemental d'Incendie et de Secours

Dans le cadre de la déclinaison locale de la convention nationale qui lie l'UNML et la Direction Générale de la Sécurité Civile et de le Gestion des Crises, nous avons démarré un partenariat départemental avec le SDIS 31. Ainsi, les conseillers ont pu être sensibilisés aux différents métiers des centres de secours et être informés des opportunités proposées Volontaires, Pompiers Professionnels, etc...).

Pôle emploi

Coopération renforcée autour de la promotion des secteurs porteurs d'emploi : métiers de la restauration, du BTP, de l'industrie, à travers les propositions #TOM, tous ces évènements permettent d'élargir les pistes professionelles d'accès à l'emploi.

Toulouse Métropole

Partenariat dans le cadre du dispositif « Cité de l'Emploi », pour permettre aux jeunes de découvrir des métiers et notamment les métiers des Espaces Verts et de la Petite Enfance exercés dans les collectivités territoriales.

Toulouse Métropole Emploi & la Cellule des Achats Socialement Responsables du Conseil Départemental 31

Participation aux divers temps d'échange permettant d'avoir la connaissance des opportunités d'emploi offerte par l'inscription des clauses sociales dans les marchés publics et privés. Nos Chargées de Relation Employeurs participent régulièrement au « Morning des offres ».

En coopérant notamment avec Toulouse Métropole Emploi

Dans le cadre d'événements sur l'attractivité des métiers dans le Sanitaire et social et le Numérique : sensibilisation des conseillers, découvertes ludiques des métiers (casques, jeux...), rencontres avec des professionnels et accès à l'offre de service (offres de formation, offres d'emploi...).



MISES EN SITUATION en milieu professionnel



JEUNES ayant signé au moins un contrat de travail



6.0

3010

ACTIONS avec des entreprises



19660

TÉLÉCHARGEMENTS de l'application Shaker 31 L'ALTERNANCE une relation partenariale engagée pour « Promouvoir l'alternance »

Mettre en œuvre les nouvelles conventions partenariales avec les Centres de Formation par :

La participation au forum industrie

Organisé par le Pole Formation de l'UIMM à la Maison de l'Orientation et la professionnalisation des Conseillers de la Mission Locale par une immersion au CFA (découverte des plateaux techniques et mise en situation sur les filières : métallerie, fibre optique, maintenance industrielle...).

La délocalisation des sessions de prépaapprentissage de l'ESM de la Chambre de Métiers du 31

Ces sessions ont eu lieu sur nos antennes de Colomiers, Carbonne, Saint-Gaudens, Muret pour 76 jeunes accompagnés par la Mission Locale.

La signature d'une nouvelle convention avec le CFA Commerces et Services de Blagnac

Pour expérimenter la mise en place d'une permanence de la Mission Locale au CFA.

Proposer des actions spécifiques

Le printemps de l'Alternance

181 jeunes participants aux 33 actions organisées en mai sur les 7 territoires de la Mission Locale, mixant des évènements pour l'information des jeunes et des entreprises sur les contrats en alternance, la découverte

de filières/métiers, 20 visites d'entreprises et de CFA, 4 sessions de recrutement.

Les secteurs concernés: Recyclage/Réemploi, le BTP, l'hôtellerie/restauration et les métiers de bouche, le service à la personne, l'industrie, le secteur agricole, le numérique, le commerce/distribution, la propreté, l'industrie graphique et l'automobile.

Le Rallye des Métiers qui recrutent avec 7 GEIQ de la Haute-Garonne

Fort de la 1ère expérimentation lancée en 2021, l'opération menée en partenariat avec le Comité Régional des Geiq Occitanie, la Mission Locale de Toulouse et Pôle emploi a été renouvelée du 28 Septembre au 2 Novembre, et a permis à 57 jeunes de participer à 11 visites de chantiers/entreprises/centres de formation et rencontres de salariés des GEIQ.



Visite d'entreprise



- ▶ Poursuivre les coopérations avec les acteurs économiques, mettre en place et participer aux évènements emploi pour la promotion de l'alternance et des filières d'opportunités d'emploi.
- Notamment avec la filière aéronautique, un rapprochement avec le lycée Airbus permettra de faciliter l'accès au CAP Aéronautique en Apprentissage qui ouvrira en 2023 dans l'établissement.

PARRAINAGE

Un dispositif d'animation territoriale associant les acteurs locaux au service de l'accès à l'emploi



L'année 2022 a été placée sous le signe de la communication et de la créativité! Communication pour promouvoir le parrainage, créativité pour la mise en place d'ateliers, de formation, et de nouvelles modalités de rencontre.

Le parrainage permet cette rencontre singulière, entre un jeune et un parrain ou une marraine, qui de façon bénévole va lui apporter son soutien. Il s'inscrit en complémentarité d'intervention, en lien étroit avec le conseiller en insertion et peut prendre différentes formes: accompagnement à la prise de confiance, parfaire la connaissance d'un secteur d'activité ou du « monde de l'entreprise », soutenir la mise en réseau...

Pour faire vivre le réseau de parrainage de la Mission Locale, chaque animatrice organise des rencontres (petits déjeuners, déjeuners...) entre parrains et marraines pour échanger sur les pratiques, programmer les actions collectives. Par ailleurs une rencontre départementale « les conviviales » est organisée pour faire le point sur le travail mené et définir ensemble les perspectives. Cette année, les temps d'échanges ont abouti à la mise en place d'une formation spécifique sur la thématique du réseau. Cette démarche sera conduite avec le soutien de l'animation régionale du parrainage.

En 2022, le parrainage a diversifié son monde d'intervention en :

- Animant des ateliers de présentation du parrainage avec des témoins dans le cadre du CEJ.
- Organisant des actions « flashrencontres » : temps d'entretiens avec des jeunes et des parrains/ marraines avec à l'issue le choix d'un parrain-marraine.

 Mobilisant des parrains et marraines par les équipes emploi pour accompagner des jeunes lors d'événements emploi (ex. PROSPECTONS, forums, job dating...).

Au-delà des rencontres individuelles, des parrains-marraines ont organisé 7 actions collectives « zoom métiers » en distanciel. Ces actions initiées dans le cadre de la crise sanitaire sont une réelle plus-value apportée aux jeunes ayant des problèmes de mobilité.

Enfin, sous l'impulsion d'un de nos administrateur, une campagne de promotion a été initiée afin de développer le réseau, en réalisant des vidéos de témoignages de parrains – marraines sur leur engagement à la Mission Locale, ainsi que des vidéos de témoignage de jeunes. En complément, des outils de communication affiches, flyers ont également été produits pour une promotion digitale en direction des partenaires territoriaux, des acteurs économiques, des jeunes.



145

JEUNES
PARRAINÉS
dont 40 jeunes issus
d'un Quartier Politique
de la Ville

DÉCOUVRIR les vidéos Parrainage





PERSPECTIVES

2023

▶ En 2023, les jeunes parrainés ou ayant bénéficié d'un parrainage seront associés à l'évènement annuel départemental « les conviviales », des actions de recrutement de parrains et marraines seront conduites en lien avec les équipes emploi, notamment dans le secteur aéronautique, ainsi gu'auprès des caisses de retraite.

SANTÉ

De la prévention, au soutien des jeunes les plus en fragilité



0

Un volume d'offre de service lié à la santé, renforcé et complété de nouvelles expérimentations en faveur des jeunes en précarité et en situation handicap.



8 526

PROPOSITIONS de services Santé réalisées



2983

JEUNES BÉNÉFICIAIRES



714

JEUNES AVEC RQTH ACCOMPAGNÉS En réponse à l'augmentation des situations de fragilité et à la détérioration observée de la santé mentale des jeunes accueillis suite à la période de crise sanitaire, la Mission Locale a renforcé ses propositions de service santé.

Renfort des temps de psychologues du Point Accueil Écoute Jeunes par le soutien de l'ARS et du Conseil Départemental 548 jeunes concernés par 1777 entretiens

548 jeunes concernés par 1777 entretiens menés (+11% de fréquention par rapport à 2021).

Développement d'interventions partenariales

- CPAM: ateliers d'accès aux droits, à la santé et la proposition de bilan de santé:
 39 ateliers pour 293 jeunes.
 116 bilans de santé proposés.
- IREPS: interventions favorisant le développement des compétences psychosociale: 79 modules réalisés.
- Avenir Santé et ADDICT : actions de prévention des addictions : 18 ateliers pour 185 jeunes.
- AFCCC: ateliers de prévention sur la vie affective et sexuelle: 20 ateliers pour 114 jeunes.

Renfort des actions favorisant la pratique d'activités physiques et sportives, la sensibilisation à la nutrition et l'équilibre alimentaire

33 actions physiques et sportives pour 164 jeunes et 31 ateliers de sensibilisation pour

134 jeunes. Notamment dans le cadre de l'accompagnement des jeunes en Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ).

Sur le territoire du Lauragais, en partenariat avec le Sicoval et l'association « La Grande Collecte »

Mise en place à titre expérimental d'un distributeur gratuit de protections menstruelles.

Mise en place d'ateliers de « sensibilisation à la différence » animés en interne pour davantage sensibiliser les jeunes en situation de handicap et les jeunes intéressés par les métiers liés au handicap sur les dispositifs, outillages existants dans le champ du handicap, les démarches d'orientation vers la MDPH pour des jeunes qui pourraient bénéficier d'une RQTH.

Participation à des actions

Programme «Handiwork, Insertion Jeunes» soutenu par la Région: 15 jeunes en situation de handicap ont ainsi pu bénéficier d'une mise en situation en entreprise de 3 à 4 semaines accompagnés d'un formateur.

2ème participation au « DUODAY » 11 jeunes en situation de handicap ont bénéficié d'une immersion en entreprise.

Participation aux équipes pluridisciplinaire portée par la MDPH (12 réunions).

L'ensemble de ces actions contribuent à la prise de confiance en soi, à la restauration de l'estime de soi et au développement du lien social.



- ▶ Pérenniser le renfort du service PAEJ, fortement sollicité par les Jeunes.
- ▶ Déployer les nouvelles expérimentations sur l'ensemble des territoires.
- ▶ Développer nos moyens pour renforcer notre accompagnement des jeunes en situation de handicap.

RESSOURCES

Le public jeune de plus en plus fragilisé, dans un contexte de paupérisation accentué

+

Alors que la pauvreté touche principalement la jeunesse, les familles monoparentales, les actifs précaires, le recours à l'aide alimentaire augmente et particulièrement de la part les étudiants. La mobilisation des aides financières est une nécessité pour accompagner la sécurisation des parcours des jeunes.

Le non-recours semble s'étendre : plusieurs études récentes (1), portant sur différentes prestations sociales, montrent que le non-recours atteint fréquemment des niveaux supérieurs à 30 % en France.

En 2022, la Mission Locale Haute-Garonne a poursuivi la professionnalisation de ses équipes, pour soutenir les jeunes dans leur parcours d'accès à l'autonomie, notamment par la mobilisation des aides qui interviennent en complément du droit commun, en particulier par l'instruction du Fond d'Aide aux Jeunes et des bons solidaires.

D'autre part, une démarche autour de l'élargissement de la notion de « ressources », en lien avec les acteurs des territoires (Associations caritatives notamment) a été initiée et devra se poursuivre en 2023, pour intervenir en complémentarité dans les parcours des jeunes.

Les ressources financières attribuées en 2022

- 1204129€ ont été versés à 2439 jeunes dans le cadre de l'allocation PACEA.
- 6215693€ ont été versés dans le cadre de la Garantie Jeunes à 2455 jeunes.
- 4761547€ ont été versés pour 2253 jeunes dans le cadre du Contrat Engagement Jeunes.
- 31 000 € ont été versés dans le cadre du PIAL.



- 651 demandes de Fond d'Aide Aux Jeunes (Conseil Départementale et Toulouse Métropole) pour un montant d'aide octroyée de 225723€.
- 82 jeunes ont bénéficié de 95 propositions de bons solidaires du Conseil Départemental pour un montant de 12 910 €.

(1) drees.solidarites-sante.gouv.fr

4761547€





1204129€

VERSÉS DANS LE CADRE DU PACEA



- ▶ Poursuivre notre engagement dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté qui deviendra le Pacte des Solidarités.
- ▶ Participer aux travaux de réflexion sur le règlement intérieur commun au Conseil départemental et à Toulouse Métropole.
- ▶ Développer les coopérations avec les acteurs associatifs de la solidarité.

MOBILITÉ

Stimulateur de parcours d'insertion

La mobilité est un ressort puissant de motivation pour les Jeunes. Cette thématique est prise en compte à la Mission Locale sous deux aspects : celui de la dimension spatiale et professionnelle (déplacements, acquisition soft skills...) et celui du vecteur d'insertion sociale (sociabilité, valorisation, citoyenneté...).



3

PAYS concernés par ces départs Erasmus+



39

BÉNÉFICIAIRES d'Erasmus+



89

BÉNÉFICIAIRES du simulateur de conduite numérique

La mobilité Internationale

Le programme Erasmus+ consiste à permettre à un groupe d'une dizaine de jeunes d'effectuer un stage de 4 semaines en entreprise dans un pays européen. Ces départs sont des opportunités de faire vivre aux jeunes une expérience unique, de leur permettre de gagner en confiance et de s'ouvrir au monde. La spécificité, cette année, a été de favoriser l'autonomie individuelle et collective, notamment par l'organisation de voyages de découverte de la culture du pays. Les jeunes ont développé une forte capacité d'adaptation qui leur permet, à leur retour, d'envisager un parcours d'insertion engagé et enthousiaste.

En 2022, cinq projets ont pu être menés :

- 3 en Italie, (2 à Vicenza et 1 à Salerne).
- 1 à Syros en Grèce.
- 1 à Lisbonne au Portugal.

39 jeunes ont pu bénéficier de ce programme de mobilité internationale dont 54 % de femmes et 25 % de jeunes de niveau V et infra V.

Les stages ont concerné principalement et dans l'ordre de placement en entreprise les secteurs de la vente et du commerce (magasins et grandes surfaces), du service à la personne (petite enfance, gériatrie), de la coiffure et de l'esthétique, de l'hôtellerie et la restauration ainsi que l'administration.



L'accompagnement à l'acquisition du permis de conduire

L'action de simulateur de conduite numérique s'adresse plus particulièrement aux jeunes résidents des ZRR ayant démarré un apprentissage de la conduite, pour lesquels un soutien aux apprentissages en auto-école est nécessaire afin d'optimiser leurs chances de réussite à l'examen de conduite. L'accompagnement est mené par un collaborateur habilité à la formation à la conduite qui ne se substitue pas aux enseignements délivrés par les auto-écoles. Il intervient en complément,







Portugal octobre 2022

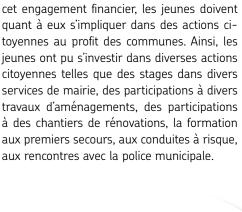
par des exercices de découverte et de pratique à la conduite de véhicules motorisés en toute sécurité, dans le respect du code de la route, des autres usagers de la route, de la nature et de l'écologie. L'atelier réalisé dure 2h30 par groupe de 3 personnes. Il se compose de 45 minutes d'exercice pratique pour chacun des participants. L'écoute active est pratiquée pour que chacun puisse apprendre des erreurs de l'autre. Une évaluation du ressenti et de la compréhension de la leçon est mesurée en fin d'atelier auprès des jeunes.

En 2022, **15 ateliers** ont été menés au profit de **89 jeunes**, dont 56 % jeunes femmes, et 58 % de jeunes de niveau V et infra V.

Les actions de financement du permis de conduire

Portées par les communes, ou co portées par les communes et Toulouse Métropole, ces actions s'inscrivent dans le temps.

L'objectif de ces actions est avant tout de permettre aux jeunes de pouvoir accéder à la mobilité, à une meilleure inscription sur leur territoire ; les collectivités y voient un réel intérêt pour soutenir leurs habitants les plus précaires et contribuer à leur émancipation. En 2022, 15 communes sont engagées, la Mission Locale assure l'ingénierie partenariale, le repérage et le suivi des publics bénéficiaires. Cette année ce sont 113 financements de permis de conduire. 58 jeunes



l'ont d'ores et déjà obtenu. En contrepartie de



Les actions de la Mission Locale s'inscriront dans la continuité :

- ▶ Mise en œuvre d'actions de mobilité internationale.
- ▶ Déploiement les ateliers de simulation conduite numérique sur toutes les antennes grâce à un nouveau financement de l'État.
- ▶ Poursuite du partenariat avec Toulouse Métropole et les communes métropolitaine dans le cadre de l'action « Soutien à la mobilité des jeunes pour faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à l'emploi ».



NUMÉRIQUE

Soutenir les jeunes dans les usages quotidiens du numérique :
un enjeu majeur pour contribuer à faire des jeunes
de demain des citoyens éclairés

Engagé depuis 2 ans dans des démarches spécifiques de prise en compte du numérique dans l'accompagnement des parcours d'insertion, la Mission Locale porte cinq postes de Conseillers Numériques France Service, dont 1 mis à disposition pour partie par la commune d'Aucamville.



5

CONSEILLERS NUMÉRIQUES



729

JEUNES BÉNÉFICIAIRES



ATELIERS

Répartis sur les antennes Ouest, Comminges, Lauragais, Muretain, et Nord-Est, le rôle des conseillers numériques est multiple :

- Sensibiliser aux enjeux du numérique, en particulier les jeunes confrontés à la fracture numérique.
- Favoriser des usages citoyens et critiques (lutte contre les fausses informations, protection des données personnelles, maitrise des réseaux sociaux, usages numériques des jeunes, mécanismes excessifs ou addictifs liés au numérique...).
- Soutenir les jeunes dans leurs usages quotidiens : découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique, utiliser les réseaux sociaux...
- Installer et utiliser des logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp ...), acheter en ligne, travailler à distance, consulter un médecin.
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de démarches administratives en ligne (trouver un emploi ou une formation, accéder aux services en ligne...).

Les thématiques les plus fréquemment traitées, par ordre d'importance, sont les suivantes :

- Outils nécessaires à la recherche d'emploi (CV, lettre de motivation...).
- Mise en forme des documents (Word, Excel...).

- Inscription sur un site partenaire.
- Sécurité numérique (SPAMS, lutte contre les escroqueries).

0

Au cours de ces rendez-vous ou ateliers, les conseillers numériques ont pu évaluer les difficultés rencontrées par les jeunes (par ordre d'importance):

- Utilisation professionnelle inexistante.
- Mauvaise auto-évaluation du jeune sur sa maitrise des outils numériques.
- Pas ou peu de connaissance des outils de numérisation (scan notamment).
- Maitrise partielle du smartphone.







† O 42 ou nt:

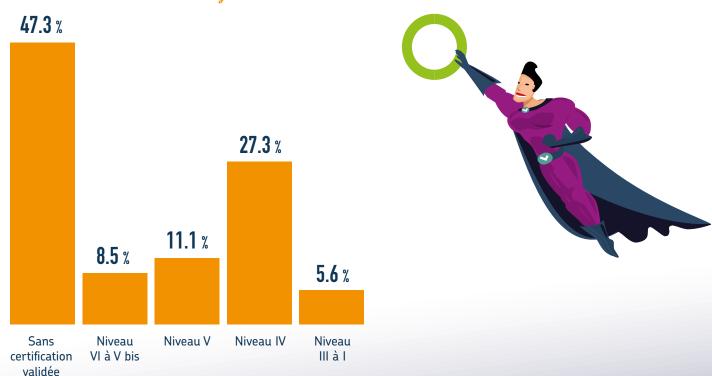
En route vers le numbrique 28,18,2021

En route vers le numbrique 28,18,2021

En 2022, 729 jeunes ont bénéficié de 2342 actions d'accompagnement individuel ou collectif avec un conseiller numérique dont :

- 47 % de jeunes femmes.
- 8% sont des jeunes mineurs, 54% de jeunes sont âgés de 18 à 21 ans, 35% âgés de 22 à 25 ans et 3% d'entre eux ont plus de 26 ans.

Les niveaux des jeunes





- ▶ Continuer à inscrire le numérique dans nos interventions : poursuivre la professionnalisation des conseillers, animer des ateliers 2.0, lancer la phase grand public de Clic&mix, développer des actions éco-citoyenneté 2.0 comme le digital Clean Up Day.
- ▶ Envisager les suites possibles à donner aux postes de conseillers numériques au vu de la fin des financements.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Une perception plus grande des discriminations chez les jeunes



La Défenseure de Droits, Claire Hédon souligne que les discriminations entrainent non seulement une rupture des droits mais elles ont également un impact important sur la santé psychique des jeunes. Les actions développées à la Mission Locale visent à retrouver du pouvoir d'agir pour y faire face.



388

JEUNES PARTICIPANTS aux ateliers sur la lutte contre les discriminations dont 84 égalités H-F



74

JEUNES ont bénéficié d'infos conseils Lutter contre les discriminations est un enjeu de tous les jours. Le développement de l'utilisation des réseaux sociaux amplifie les discours discriminants, il est indispensable de prévenir la diffusion de ces propos. Pour cela, il est nécessaire d'accompagner les jeunes à décrypter et à déconstruire des stéréotypes et des préjugés qui sont à l'origine de ces comportements discriminants.

Animation d'ateliers de lutte contre les discriminations

Plusieurs ateliers thématiques sont animés dans ce sens, et notamment dans le cadre de l'accompagnement des jeunes en Contrat d'Engagement Jeune. Des ateliers ciblant l'égalité homme-femme en lien avec des professionnels du CIDFF ont également été organisés: 84 jeunes y ont participé. Les supports vidéo créés avec, et pour les jeunes sont de véritables leviers d'action pour les rendre acteurs de leurs propres parcours. Cette année c'est une vidéo sur les entretiens « discriminatoires » qui a été réalisée.

La participation des jeunes à des événements

La question des discriminations est elle aussi importante car elle est l'un des moteurs du pouvoir d'agir. Ainsi, cette année, un groupe de jeunes a pu participer au colloque organisé par le Défenseur des Droits : mise en place d'ateliers de préparation avec l'équipe du Défenseur des droits en Occitanie, témoignages en présentiel, création d'une vidéo sur la question des discriminations à l'orientation.

Mise place de permanences du délégué de Défenseur des droits

Dans le cadre du FEJ (Fonds d'expérimentation Jeunesses), nous avons participé cette année au séminaire national, au cours duquel la Défenseure des Droits et l'UNML ont signé une charte dont l'objectif est, la professionnalisation des conseillers en insertion, ainsi que l'accès au droit des jeunes par une saisine renforcée des délégués du défenseur des droits. Pour répondre à cet objectif que la Mission Locale a mis en place en toute fin d'année 2022, deux permanences de déléqués de défenseur des droits, une sur les antennes Ouest et Nord-Ouest, inaugurées par Claire Hédon, Défenseure des Droits, en présence de jeunes venus témoigner de leurs expériences face aux discriminations.





- ▶ Former de nouveaux salariés sur la thématique des discriminations.
- ▶ Développer notre partenariat avec le Défenseur des Droits : intervention des JADE (Jeunes Ambassadeurs Des Droits).
- ▶ Essaimer des permanences des délégués du Défenseur des Droits.

PAROLE DES JEUNES

Bertrand Schwartz: « rien ne se fera sans les jeunes », la prise en compte de la parole des jeunes est un axe fort à la Mission Locale.

+

Dans le cadre des politiques publiques la question de la participation des usagers est posée. La Mission Locale depuis plusieurs années s'organise pour permettre aux jeunes de s'exprimer sur les sujets qui les préoccupent et surtout d'être force de proposition.

La parole des jeunes est intégrée tant dans nos accompagnements que dans nos actions. Elle est prise en compte dans le diagnostic individuel, elle est à l'origine d'ateliers, est illustrée dans nos actions de communication, elle est aussi le témoin des expériences du vécu des jeunes auprès des acteurs institutionnels. Par ailleurs la Mission Locale participe aux réunions institutionnelles qui concernent la jeunesse (Conseil Départemental, Communautés de Communes, associations...). Pour lui donner davantage d'écho, la parole des jeunes peut s'illustrer dans des actions phares. Ce fut le cas cette année dans deux actions :



Participation au festival VOXMILO, de la web TV nationale des jeunes de Missions Locales: VoxMilo TV est un média participatif qui permet un lien entre les jeunes, la société civile et politique, il donne la parole aux jeunes de France pour s'exprimer sur des sujets de société qui les concernent. En 2022, quatre films réalisés par des jeunes de quatre antennes différentes ont été présentés pour participer au festival. Deux des productions ont été sélectionnées pour concourir sur les thèmes « suivi à la Mission Locale » et discriminations à l'embauche. Une des vidéos a été récompensée ce qui a permis aux jeunes de participer au festival de Cannes.

4 journées : "À nous la Parole"

Cette action a été initiée au dernier trimestre 2022, avec la Mission Locale de Toulouse. Elle s'inscrit dans le cadre du plan pauvreté et se terminera en juin 2023. Son objectif est de mesurer, à travers 10 thématiques, l'impact de la stratégie pauvreté en faisant appel à des groupes de jeunes suivis par les deux Missions



Locales. Mobilisés et encadrés par un binômes de conseillers (Mission Locale Haute-Garonne et Mission Locale Toulouse), les jeunes, s'engagent sur une participation active dans un cadre non institutionnel de façon à favoriser leur expression. Les séquences démarrent par une activité de brise-glace, puis sur la base des témoignages, les réflexions les propositions émergent pour être restituées.

Les thèmes abordés en 2022 ont été les suivants :

- Septembre : l'école.
- Octobre : l'emploi en lien avec la Fédération des Acteurs de la Solidarité pour la rédaction d'un guide de bonnes pratiques à destination des entreprises.
- Novembre : réflexion avec le Conseil Départemental 31 sur le Programme d'Insertion Départemental.
- Décembre: participation au séminaire régional du CEJ (participation des jeunes sur les ateliers, la table ronde, la tenue d'un stand).



20

JEUNES participants aux Vox Milo 2022

DÉCOUVRIR la vidéo VOX MILO



PERSPECTIVES

2023

▶ Poursuivre nos démarches de prises en compte de la parole des jeunes pour continuer à adapter notre offre de service aux besoins et aux demandes des jeunes. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

BILAN RH

AU 31/12/2022





32 HOMMES

ÂGE MOYEN: 44 ANS

moyenne d'ancienneté: 5.5 ans

78%*

115 FEMMES ÂGE MOYEN: 44 ANS

moyenne d'ancienneté : 7.5 ans

*Ce qui est conforme à notre secteur d'activité



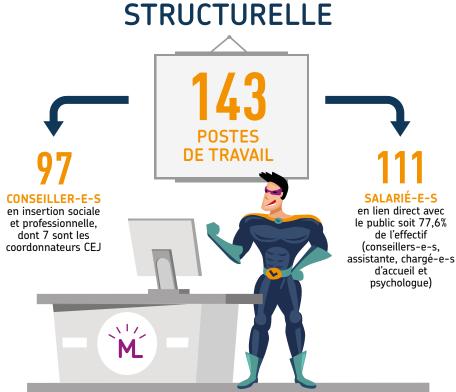








RÉPARTITION STRUCTURELLE





RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

MOUVEMENTS

dans l'année

189 SALARIÉ-E-S

ont fait partie de la structure en 2022 (164 personnes en 2021)

60

SALARIÉ-E-S en CDD, PEC, Contrat d'apprentissage ont travaillé en 2022 à nos côtés, dont 50 conseillers en insertion sociale et professionnelle.



17 SALARIÉ-E-S ONT SIGNÉ UN CDI dont 12 recrutés parmi les salariés en CDD.

Nous avons le souci d'intégrer les salarié-e-s de manière durable lorsque cela est possible.

NOS AXES DE TRAVAIL en 2022



La crise sanitaire a continué d'impacter la vie de la structure en début d'année : ce sont 2 versions complémentaires du plan de reprise d'activité qui ont vu le jour pour s'adapter aux évolutions du protocole national.



Comme en 2021, nous avons mis en place un programme d'intégration destiné aux nouveaux salarié-e-s (33 sessions d'intégration ont été proposées).



Mise en place d'un Délégué à la Protection des Données.

NOUS AVONS TRAVAILLÉ EN CONCERTATION AVEC LE CSE :

- Nouvel accord d'intéressement pour 3 ans (2022-2024)
 - Accord de télétravail
- Accord forfait jours an destinés aux cadres de direction, dans la logique de l'avenant 65
 - Mise en conformité de notre règlement intérieur auquel nous avons adjoint une charte informatique.



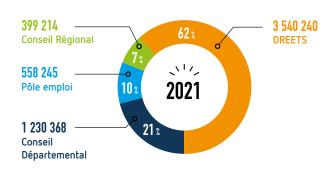
2023

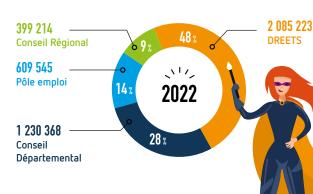
- ► Finalisation de la refonte du DUERP (Document Unique de Prévention des risques) sur la forme et le fond.
- ▶ Mise en place d'une charte sur le droit à la déconnexion.
- ▶ Mise en place d'un chantier d'intégration du RGPD dans les pratiques professionnelles.
- ▶ Mise en place d'une démarche RSE.
- ▶ Organisation des nouvelles élections professionnelles.

BILAN & BUDGET

AU 31/12/2022

LES PRODUITS: ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS DES CONVENTIONS SOCLES

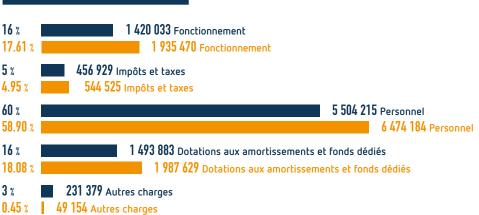




LES PRODUITS : ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS DES CONVENTIONS SPÉCIFIQUES

SUBVENTIONS SPÉCIFIQUES	2021	2022
DREETS Obligation de Formation	224 018	255 032
DREETS Plan de relance	2 239 934	0
DREETS CEJ	0	4 462 200*
DDETS/DRJSCS Parrainage	50 325	44 225
DREETS PIC REMOJEUNES	106 114	205 529
Conseil Départemental PAEJ	24 000	0
Conseil Régional/ARML Info Métiers	14 270	0
Conseil Régional Génération santé/PAEJ	52 216	52 312
Conseil Régional Mobilité Internationale	96 621	151 024
ARS/ARML Promotion de la santé des jeunes en insertion	14 000	14 000
ARS/ARML Souffrance psychologique des jeunes	45 000	16 875
ARML PIC REFUGIES	16 593	44 510
Ville de Colomiers Permis citoyen	9 000	14 000
Toulouse Métropole et Communes** Financement permis de conduire	142 000	52 940
ANCT Conseillers numériques	24 800	79 544
ANCT Simulateur de conduite	5 000	15 000
DDETS Plan pauvreté : Simulateur de conduite	0	806
DDETS Plan pauvreté / MLT : AJEP	0	50 000
DDETS Plan pauvreté MAMLAD	0	7 445
DDETS Plan pauvreté A Nous La Parole	0	2 451
CPAM Actions de prévention (santé sexuelle et addictions)	7 450	5 980





* Nouveau 2022 CEJ:

L'année 2022 est marquée par la mise en place d'un financement spécifique, lié au nouveau dispositif d'accompagnement du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Le financement du CEJ est fixé au forfait, sur la base d'un objectif de 2400 CEJ (incluant les entrées en Garantie Jeunes de janvier à mars 2022) dont le montant forfaitaire est variable selon le niveau de diplôme des jeunes :

- Le forfait sera de 1650€ pour les jeunes avec diplômes,
- Le forfait sera de 1900€ pour les jeunes sans diplômes.

Cette nouvelle structuration du financement de l'État est strictement différente et elle est également plus précaire. En effet, elle impacte la part de la subvention « socle » qui diminue et elle augmente considérablement la part du financement soumis à l'atteinte d'un objectif, celui du nombre de jeune, lui-même conjugué à une variable de financement sur le niveau de diplômes.

** Communes de l'action « 100 permis » : Blagnac, L'Union / Saint-Jean / Fenouillet / Villeneuve Tolosane / Tournefeuille / Aucamville / Cugnaux / Saint Jory / Pibrac / Aussonne / Beauzelle / Mondonville/ Saint Orens.

8 Sites

7 ANTENNES & 76 PERMANENCES EN HAUTE-GARONNE

Nord-Ouest

Blagnac

+ 6 permanences

Ouest

Colomiers + 12 permanences

Nord-Est

Aucamville

+ 15 permanences

Toulouse

Siège

Lauragais

Labège

+ 11 permanences

Muretain

Muret

+ 5 permanences

Sud-Garonne

Carbonne

+ 16 permanences



Mission Locale Haute-Garonne

6-8 Boulevard Florence Arthaud – 31 200 Toulouse www.missionlocale31.org









Comminges
Saint-Gaudens
+ 11 permanences







